

Centres
Sociaux

Le bulletin d'information de la
Fédération des Centres sociaux et Socio-culturels
de Maine et Loire - Vendée - Mayenne

Edito

2^{ème} Conférence Assemblée Nationale :

Carnet de voyage

7 h, gare d'Angers

Quatre représentants de la fédération Maine et Loire/Vendée/Mayenne (Éliane Bréjon, Annie Lamballe, Bernard Humeau, Denis Piffeteau) les yeux encore un peu endormis, se retrouvent dans le hall de la gare, un journal sous un bras, leur invitation pour la conférence du 1^{er} octobre sous l'autre bras.

9h, gare Montparnasse à Paris

Munis de leur ticket de métro, ils se dirigent rapidement vers la station de la rue de l'Université afin de rejoindre les locaux de l'Assemblée Nationale, où les attendent trois députés signataires d'un appel envers leurs pairs, les responsables de la FCSF, des représentants des CAF et des collectivités territoriales et leurs collègues fédéraux venus de toute la France.

9h30, salle Victor Hugo à l'Assemblée Nationale

- « Conforter la plus value du projet centre social au niveau national par la défense et la consolidation de l'agrément qui le lie à la branche famille de la sécurité sociale. »
- « Consolider la plus value du projet centre social par l'élaboration de pactes de coopération tant au niveau national qu'au niveau local. »

Tels étaient les objectifs de cette rencontre, fondamentaux, pour garantir l'autonomie du centre social participatif et pour sécuriser son assise juridique et ses financements.

(Suite page suivante)

Si on en parlait :

La commission « Information Communication » s'est retrouvée fin août dans le but de réfléchir aux outils de communications de la fédération. En projet, une « news letter », un « site internet » et le « si ça t'intéresse » remanié avec ce nouveau numéro que nous intitule « Si on en parlait ». En effet, faisons en sorte que ce support d'information soit pour vous, autant un outil de communication qui présente des expériences que vous vivez au quotidien, et un moyen d'information sur les actualités de la vie Fédérale Nationale, départementale, et sur les sites.

La commission composée de 2 administrateurs (Michel Chilaud et Benoît Airaud) et de professionnels fédéraux (Denis Piffeteau, Frédéric Moreau et Cédric Cerveau) est ouverte à toutes personnes intéressées par la démarche. Nous vous invitons à nous transmettre régulièrement réflexions, sujets d'articles ou reportages qui font votre actualité et qui suscite du débat au sein de vos structures.

La Commission

Sommaire

Animation globale

Projet fédéral partagé

Actions – réflexion - partenaires

Travail associé – formation

Vie des sites – Vie des centres

Commission thématiques

Bourse emploi

Agenda

Colloques – rencontres



2^{ème} Conférence Assemblée Nationale :

Carnet de voyage (suite)

11h30, toujours salle Victor Hugo

Tous les participants au débat : les députés, le directeur général de l'action sociale au Ministère, le directeur de l'action sociale de la CNAF, le directeur des politiques familiales et sociales de la CCMSA, le directeur de l'association des Conseils Généraux de France, le vice-président de l'association des Maires de France, le directeur général de Mairie-Conseils :

- Tous ont réaffirmé que les centres sociaux étaient des éléments incontournables de l'action sociale, car ils faisaient société et qu'ils étaient au cœur des solidarités ... !
- Tous ont déclaré que les centres sociaux ne pouvaient disparaître du tissu de la cohésion sociale... !
- Tous se sont engagés à renforcer la sécurité juridique des centres sociaux, à défendre le financement de la fonction d'animation globale, à favoriser la mise en place de pactes de coopération multi partenariaux ... !

13h30 - Les participants s'échangent leurs impressions.

Les inquiétudes, certes, subsistent : En effet, dans le cadre de la future COG, Convention d'Objectifs et de Gestion, il faudra entre autres financer le RSA et le droit à l'accompagnement des modes de garde... Et tout le monde comprend bien que le budget devra d'une manière ou d'une autre s'adapter aux actions obligatoires.

Cependant, les déclarations de conviction ont été unanimes, partagées. Avec force, il a été proclamé que les centres sociaux devaient continuer à maintenir le lien social dans un monde qui ne cesse de progresser, de se moderniser, mais aussi parfois de se déshumaniser. La volonté a été affichée par des grands responsables de l'action sociale de peser dans les débats budgétaires et de travailler à des contractualisations, des pactes de coopérations.

16h-18 h dans le train du retour

Entre quelques petites siestes réparatrices des uns et des autres, les membres de la délégation fédérale devisent ferme :

- « Et maintenant, comment maintenir et poursuivre cette dynamique déjà engagée depuis la première conférence sur l'animation globale en Décembre 2006 ? »
- « Comment communiquer sur le territoire fédéral ? Avec qui ? Sous quelle forme ? »
- « Quel message passer et quelles lignes directrices construire ensemble ? »

Déjà, ils se proposent de rédiger leurs impressions et de vous les communiquer à travers ces lignes de « Si on en parlait » et de finir leur carnet de voyage par cet appel à tous les centres sociaux et à leurs responsables :

**« L'enjeu est grand
car le risque est grand !!! »**

En effet dans une conjoncture budgétaire et politique de plus en plus difficile, les acteurs bénévoles et professionnels n'auront-ils pas envie de baisser les bras ?

L'essence même du projet ne s'effacera-t-elle pas au profit de la seule organisation d'activités ou de réponses à des demandes de prestations de service ?

Il y a un vrai péril à ce que demain nous ne soyons plus que les exécutants de politiques sectorielles, en direction de publics ciblés et ceci alors que le projet centre social semble paradoxalement le plus adapté pour répondre aux problématiques sociales quotidiennes.



Donc mobilisons nous ! Ne nous contentons pas de rester sur l'événementiel de cette conférence et attendre que la FCSF nous adresse le compte rendu pour le redistribuer ensuite tranquillement. Déjà certains participeront au séminaire stratégique des 23 et 24 Octobre prochain à Paris, au cours duquel ils commenceront à bâtir des axes de travail. Ils nous indiqueront alors comment travailler à la mise en œuvre concrète de pactes de coopération sur nos territoires respectifs.

Mais parallèlement, ayons le réflexe permanent de continuer à sensibiliser encore davantage tous nos partenaires, élus politiques, institutions... Appuyons-nous sur le levier des actions menées dans le cadre de nos projets sociaux. Ayons l'automatisme de dire ce qui s'est fait, mais aussi et surtout démontrons la plus value que ces initiatives apportent ? Comment nos députés pourraient-ils voter le maintien du financement des centres sociaux s'ils ne les connaissent pas ? S'ils ne savent pas concrètement comment ceux-ci contribuent au mieux-être, au mieux-vivre de leurs électeurs ? Comment les maires de nos communes convaincront-ils leur député si eux-mêmes ne sont pas persuadés de la place primordiale des centres sociaux ? Comment les directeurs, les présidents de nos CAF montreront-ils leur détermination à défendre les centres sociaux s'ils estiment ne pas avoir assez de lisibilité sur la mise en œuvre de nos projets ?

Dans le même temps, il nous appartient d'aller à la rencontre des préfets et des sous préfets. Nous voyons bien que dans les changements qui vont être apportés par la révision générale des politiques publiques, les services de l'Etat seront amenés de plus en plus à jouer le rôle de régulateur. Se présenter, montrer comment nous pouvons être relais des politiques publiques, expliquer que nous souhaitons et pouvons accompagner les évolutions en cours...

Bref, démontrer que nous voulons défendre, comme l'a dit Pascal Aubert, « cette vieille idée qui a une grande modernité et qui s'appelle centre social ! »

Projet fédéral partagé 2008-2012

Notre feuille de route

L'Assemblée générale fédérale s'est tenue le vendredi 16 mai 2008 sur la Commune de Nuillé, territoire du Centre Social Intercommunal Chloro'Fil.

C'est en présence des nombreux participants que le **projet fédéral 2008-2012** fût présenté et adopté. Fruit du travail amorcé durant l'année précédente par le diagnostic d'évaluation partagée de la fédération et les réflexions issues du séminaire fédéral de novembre 2007, ce projet se veut être « **la feuille de route** » des orientations de la fédération pour les 5 années à venir.

Rappelant **ce que nous sommes, d'où nous venons**, les **valeurs que nous défendons**, les **concepts** sur lesquels nous basons **notre action, nos constats** sur les transformations de la société qui ne garantissent plus la cohésion sociale et laissent de plus en plus d'habitants inquiets sur leur devenir, leur avenir et celui de leurs enfants, notre vision de la **vie en société que nous défendons** pour que la **dignité humaine** soit respectée, que la **solidarité** soit effective et pour que la **démocratie** puisse s'exercer pleinement, le projet fédéral affirme notre souhait de promouvoir une **forme d'action sociale** qui contribue au renforcement du « **pouvoir d'agir** » de chaque personne, de chaque citoyen, dans la société d'aujourd'hui et en lien avec nos partenaires.

Cette assemblée générale a été également l'occasion de revenir sur les **actions significatives menées en 2007**, avec notamment le

Nous remercions sincèrement l'ensemble des acteurs bénévoles et professionnels des centres sociaux qui par leur fonction, leurs compétences et responsabilités s'engagent au quotidien pour un « mieux vivre ensemble » au plus près des attentes et besoins des habitants des quartiers et communes.

travail de **défense** et de **mobilisation** autour de **l'Animation Globale** afin que la pertinence du Projet Centre Social soit à nouveau reconnue et consolidée.

2007 a vu se poursuivre et se consolider la démarche commune **d'animation** et de **développement au niveau régional**, en lien avec les acteurs de la fédération de Loire Atlantique, avec l'appui de la FCSF et du Conseil Régional des Pays de la Loire.

La démarche de **développement** s'est poursuivie et consolidée sur le **Maine et Loire** avec la convention d'objectifs conclue avec la Caf de l'Anjou pour l'accompagnement des centres sociaux de son territoire. Dans ce cadre, Ghislaine JOS, chargée de mission, est venue renforcer l'équipe fédérale.

Le **réseau vendéen** quant à lui poursuit son développement et se voit reconnu par l'arrivée de 3 nouveaux adhérents.

Cependant 2007 témoigne d'un changement significatif dans le champ de **l'insertion sociale et professionnelle** davantage exposée à la marchandisation des services. Si les actions ont pu être menées à bien au bénéfice des personnes accompagnées, il nous faut collectivement trouver des **solutions alternatives à ce contexte défavorable**.

Enfin, un nouveau Conseil d'Administration a été élu pour mettre en œuvre ce projet fédéral et les missions que les centres sociaux se sont donnés au travers du vote de

cette assemblée générale.

5 thématiques de travail pour la fédération.

Dans ce projet fédéral 2008-2012, cinq thématiques ont été définies, basées sur les constats de société et sur les activités des centres sociaux fédérés. Lors de notre assemblée générale, trois actions innovantes ont été décrites par les centres sociaux les organisant.

L'intergénérationnel et l'accompagnement du **vieillessement** est une de ces thématiques réfléchies en réseau départemental et national. Le Centre Social de Val Mauges nous a partagé l'action des centres sociaux du site Mauges.

En faveur du **Développement durable**, le Centre Social du Chemillois nous a présenté l'initiative pilote au plan national de la création d'une Société Coopérative d'Intérêt Collectif de production d'énergie électrique à partir de panneaux solaires. Pour plus de renseignements vous pouvez surfer sur www.energiespartagees.org ou contacter le Centre Social du Chemillois.

L'exemple du cybercentre piloté par le Centre Social Espace Baugeois, confirme que la **fracture numérique** n'est pas seulement le fait d'une couverture Internet inégale sur les territoires mais aussi la conséquence d'un accès et d'une appropriation plus difficile pour certains que pour d'autres et creuse ainsi un écart de compréhension entre différentes générations mais aussi un frein à l'intégration de l'individu dans une société de plus en plus numérique.

Les deux autres thématiques développées dans le projet fédéral concernent la « **co-éducation** » et la « **cohésion sociale et lutte contre les exclusions** ».

L'Appel à la mobilisation des élus

Un rendez-vous pour notre devenir

« Travailler sur les conditions à réunir pour consolider et généraliser le projet Centre Social » tel est l'enjeu de la conférence de travail qui a eu lieu le mercredi 1^{er} octobre 2008 à l'Assemblée nationale sous le haut patronage de M le Président de l'Assemblée Nationale B. ACCOYER – sur le thème :

« Les centres sociaux participatifs : une plus value sociale à consolider de manière pluripartenariale »

Trois députés de sensibilité politique différente (UMP – PS – PC) ont convié leurs collègues députés à cette conférence. Par cette invitation, ils co-signent un message politique exprimant leur conviction partagée quant à la pertinence du projet Centre Social.

Que disent-ils ?

« Bien plus que des lieux de rencontre et d'activités, les centres sociaux sont des projets mûris collectivement avec les habitants et des partenaires institutionnels, projets pluriannuels agréés par les Caisses d'Allocations Familiales. Ils ont pour objet de répondre à des préoccupations de vie quotidienne et aux enjeux du mieux vivre ensemble sur un territoire.

La méthode qu'ils proposent consiste à associer des démarches individuelles à des actions collectives dans le cadre de projets issus des besoins et problèmes concrets vécus par les personnes. C'est pour cela qu'ils sont pilotés par des administrateurs bénévoles quand ils sont associatifs ou copilotés par des comités d'usagers ou des conseils de maison quand ils sont municipaux, CCAS. En coopération avec des professionnels qualifiés, ces bénévoles agissent d'abord « avec » plus que « pour » les habitants.

C'est parce qu'ils mettent en œuvre cette **méthode d'action participative** que les centres sociaux sont des lieux d'échanges, de formation pour les individus, d'éclosion et d'expérimentation d'idées utiles au développement local et plus généralement à la société, qu'ils sont des espaces de citoyenneté active.

Cette forme d'action est plus que jamais adaptée aux **grands défis de notre société**, que ce soit l'enjeu éducatif, celui du **vieillissement**, la qualité du **lien social**, les **relations intergénérationnelles**.

Il devient urgent et possible de considérer les personnes comme des ressources et des acteurs : urgent au regard de la permanence de la précarité, de l'affaiblissement des structures de protection collective, de l'enjeu d'articulation entre l'autonomie des individus et la cohésion sociale, de l'enjeu éducatif ; possible au regard du développement des capacités citoyennes et au potentiel d'action non utilisé qu'elles constituent.



Les principes et les modes d'action qu'ils mettent quotidiennement déjà en pratique sont particulièrement pertinents pour dépasser les tensions auxquelles sont soumises actuellement les personnes et les institutions.

Un projet de cette ampleur ne peut prendre forme que s'il met en coopération concrète les acteurs de la société civile et ceux qui conduisent les politiques publiques. Il s'agit de co-construire territorialement avec les centres sociaux et les pouvoirs publics les dispositifs institutionnels et pratiques adéquats.

Pour ce faire, nous pouvons nous appuyer sur plus de vingt ans de pratique de mises en œuvre par les centres sociaux, avec les CAF et les Mairies, de projets de développement social construits de manière participative et partenariale, référés aux besoins et attentes des populations. Sur cette base, sont négociées et contractualisées les conditions politiques, réglementaires et financières qui permettent la mise en œuvre d'objectifs partagés.

Une forme de coopération entre politiques publiques et projets d'habitants a fait ses preuves avec les CAF qu'il convient aujourd'hui de conforter dans leur capacité à soutenir le développement de projets de qualité.

Pour que de telles démarches puissent se généraliser il convient que soient établies à l'échelle nationale **des pactes de coopération**, entre la fédération des centres sociaux de France et les organisations représentatives nationales des collectivités territoriales, des EPCI ainsi qu'avec l'État et la CNAF. Ces pactes réaffirmeront **l'utilité sociale du projet centre social, la pertinence de sa démarche globale et participative** et la nécessité de le protéger des logiques de découpage et de morcellement qu'induisent la multiplication des dispositifs à durée déterminée et les appels d'offres concurrentiels. »

Et nous au sein de notre réseau départemental, régional ? Que disons-nous ?

Ce qui s'engage, à l'échelle nationale, pour que soient établis des pactes de coopération pourra aussi servir de référence politique et technique pour l'élaboration et la mise en œuvre des conventions locales, départementales, régionales dans une optique commune. L'établissement de ces pactes de coopération et de ces conventions locales et leur mise en œuvre pourront contribuer à ce qu'une politique de développement social des personnes et des territoires puisse se mener et se développer.

Notre fédération contribuera à faire avancer cette ambition.

Les perspectives qui se profilent à l'horizon 2009 ne vont pas dans le sens d'une pérennisation de notre activité sur le plan budgétaire, bien au contraire...

La relation contractuelle que nous avons avec l'ANPE s'est interrompue lors de l'appel d'offre public dans les méandres de la concurrence entre les groupements.

Les financements de l'Accompagnement Social Individualisé (ASI) liés aux prestations portées jusqu'à présent par l'Etat et le Fond Social Européen s'arrêteront fin 2008, ce qui correspond pour nous à une perte nette de 148 223 euros.

Tout ceci se traduit également par une diminution des accompagnements de l'ordre de 75% mettant en difficulté financièrement et dès le début de l'année 2009 le pôle insertion du réseau des centres sociaux et son accueil de proximité.

La commission fédérale Insertion Développement a donc décidé d'envoyer des courriers ciblés auprès de nos partenaires, avec des objectifs définis ensemble pour expliquer, sensibiliser et responsabiliser les acteurs : Etat, Conseil Général, ANPE et collectivités locales.

- **Destinataires pour l'Etat : DRASS ; DDASS ; DRTEFP ; Préfet, Sous préfet.**
Objectif : défendre et maintenir l'ASI, avec une demande de rendez-vous au Préfet
- **Destinataires pour l'ANPE : Directions générale, régionale et locale de l'ANPE**
Objectif : Les interpeller sur leurs intentions par rapport au public loin de l'emploi et en dehors des systèmes actuels.
- **Destinataires pour le Conseil Général : Les conseillers généraux**
Objectif : Leur signifier que les centres sociaux sont prêts à les rencontrer pour approfondir leur connaissance du terrain. Leur faire part de nos préoccupations quant à la disparition probable d'un accompagnement pourtant nécessaire auprès des personnes les plus démunies.
- **Destinataires localement : Les présidents des communautés de communes**
Objectif : Qu'ils prennent conscience de ce que les centres sociaux vivent aujourd'hui et du risque de mise en péril de l'action que nous conduisons avec eux sur leurs territoires.

Par cette **soixantaine de courriers envoyés**, les membres de la commission ont cherché à être dans l'action, conscients toutefois de la faible marge de manœuvre que nous avons.

Suite à ces courriers une délégation de la Fédération des Centres Sociaux et Socio-Culturels a été reçue par différentes instances pour **exposer les conséquences découlant de décisions de politiques publiques**.

Ce que nous retenons de ces rencontres, c'est que la logique **de rationalisation** par la diminution des intervenants auprès des publics inscrits dans les parcours d'insertion s'accélère : Restriction budgétaire, réorganisation des services, diminution des interlocuteurs potentiels, suppression de moyens, valorisation de l'insertion par l'économique, bien au-delà de la valeur travail, c'est **la mise dans l'emploi** qui prédomine dans toutes les bouches aujourd'hui, qu'on se le dise.

Aussi, ce que nous craignons pour être au cœur de la problématique insertion depuis 1985, c'est que la suppression de l'accompagnement conduit auprès d'un public en marge de la société, celui qui ne peut pas aujourd'hui être mis de suite **dans l'emploi, renforce de manière irréversible le clivage entre ceux qui travaillent et les autres**.

Nous atteindrons très vite un point de non retour qui fait craindre pour les années à venir...

En outre notre équipe de professionnels, risque de disparaître et avec elle la compétence et la dynamique d'un réseau de proximité au service des demandeurs d'emploi et d'activités sur les 22 territoires concernés.

Le Revenu Solidarité Active ouvrira peut être la possibilité de relais pour assurer la mission d'accompagnement social individualisé, auquel cas nous serons les premiers à nous positionner comme prestataire.

Mais en attendant, nous ne pouvons pas laisser ce vide s'installer.

Nous avons donc invité le président de la commission sociale du Conseil Général de Maine et Loire, Monsieur Christian Gillet, à plaider auprès du Préfet et des services de l'Etat pour qu'une dégressivité de l'aide de l'Etat sur 3 ans des crédits ASI puisse se substituer à la décision unilatérale de l'Etat de réorienter ces crédits dès 2009.

« Les centres sociaux et l'insertion :

De l'utilité, de la proximité avec des acteurs présents et engagés »



Dans la continuité de l'action engagée par le réseau pour défendre la place des centres sociaux dans la lutte contre les exclusions, la commission mène une **campagne de communication forte**, au travers d'une **quinzaine de l'insertion prévue du 17 au 28 Novembre 2008**.

« Les centres sociaux et l'insertion : De l'utilité, de la proximité avec des acteurs présents et engagés »

Trois niveaux d'intervention ont été définis : localement, par site et à l'échelon départemental.

Localement : A l'initiative de ce chaque centre et durant cette période, une **soirée débat** sera animée autour de la problématique de l'insertion dans les centres sociaux. Celle-ci s'adressera prioritairement aux acteurs politiques du territoire couvert par le centre social. L'enjeu est de **présenter les actions conduites** par les professionnelles de l'insertion, **la plus value apportée sur les territoires** et les résultats concrets en terme d'insertion sociale et professionnelle.

Cette approche locale doit aboutir à une **lecture** et une **compréhension** claire du **paysage social** aussi dans la complémentarité avec tous les autres partenaires.

Outre la valorisation de ce qui est fait dans nos centres, nous avons à évoquer les menaces et les perspectives notamment avec le RSA. Cette préoccupation pourra être évoquée lors des débats locaux mais davantage dans la perspective d'amener les auditeurs à une prise de conscience pour avoir envie de participer aux autres étapes prévues lors de la quinzaine.

Par sites : dans cette même perspective des **débats** par sites pourront être organisés en soirées. Chaque site aura la responsabilité d'impulser la dynamique et de coordonner son action. Un communiqué de presse pourrait être un autre moyen de faire campagne de communication pour les sites à leur initiative.

Action départementale coordonnée par la fédération mais concertée par l'ensemble des acteurs du réseau : **Un temps fort, le 27 Novembre** sera l'occasion de **présenter et expliquer aux élus les menaces des politiques sociales** qui pèsent aujourd'hui sur les plans départemental, régional et national.

Nous nous appuyons sur le rapport du Grenelle de l'Insertion pour défendre et valoriser nos pratiques en terme d'accompagnement individuel. Nous nous positionnerons comme interlocuteur privilégié dans la réflexion autour du **Revenu Solidarité Active** et comme pouvant **être force de propositions** dans sa mise en œuvre.

Nous recueillerons les témoignages des départements témoins qui ont expérimenté le dispositif RSA.

Afin de construire cette journée, nous ferons appel à Peggy Lavondes (Directrice adjointe) qui est notre interlocutrice à l'URIOPSS et par le Groupe Alerte. Nous tenterons également de sensibiliser la Mission Locale et peut être pourrons nous nous appuyer sur le Conseil Général. L'objet de **cette journée** sera de faire la **promotion de l'existant dans le réseau**, et bien au-delà des prestations d'accompagnement mais aussi sur **la plus value apportée par les centres sociaux** et leur utilité dans la démarche globale d'accompagnement socio professionnelle en proximité.

Nous voulons, par cette campagne de communication, **attirer l'attention des responsables politiques** sur le fait que la disparition des centres sociaux dans le champ de l'insertion, aurait un effet non seulement inverse au pari de l'employabilité des personnes mais en plus, cela aboutirait à une **recrudescence de la paupérisation des quartiers et des habitants** vivant de la mendicité publique. La vie de la cité pourrait bien aussi être menacée...

Nous avons à montrer comment, grâce à l'histoire, au fondement et aux valeurs des **centres sociaux**, nous drainons un large public et **contribuons efficacement à la lutte contre toutes formes d'exclusion**.

Lettre ouverte !

Chers lecteurs, nous avons plein de projets pour les années à venir mais notre ambition aujourd'hui est de continuer à nous battre pour que chacune des personnes ouvrant la porte d'un centre social puisse trouver un accueil, un accompagnement et une réponse qui lui soit digne.

Malheureusement nous passons notre temps à défendre notre droit et notre légitimité à exister plutôt que de travailler à construire des projets innovants dans l'intérêt des publics que nous accueillons. Quel gâchis... tant de compétences étouffées par le poids de mauvaises idées... tant d'immobilisme alors que nous bouillonnons d'idées, tant de frustrations alors que c'est la colère qui devrait pouvoir s'exprimer !

Combien sommes-nous à être aspiré ? Et qui ne l'est pas ?

Je n'ai pas l'âme d'une révolutionnaire mais il y a des moments où sortir de ses gonds permet de retrouver l'énergie qu'il faut pour ne pas baisser l'échine !

Chers collègues, administrateurs, directeurs, professionnels gardons le cap et ne baissons pas l'échine !

Odile Charroux

Le dernier trimestre de l'année est un espace de transition. On formalise les projets futurs, on prépare les bilans et rapports en tous genres, on exprime des projets de formation. A cet effet, **le plan de formation se veut être un outil au service du développement de l'association.**

Bon nombre d'équipes dirigeantes appréhende le plan de formation comme un montage financier. Autrement dit, *comment utiliser au mieux l'enveloppe financière qui m'est réservée par Habitat Formation ?*

« Si on valide une **période de professionnalisation**... associée au **droit de tirage de l'association**... lequel est abondé par de **l'ADEC**... **la somme des trois enveloppes financera en totalité** (ou presque) la formation demandée par un des salariés. La boucle est bouclée ! par un savant montage, elle ne coûtera rien de plus à l'association... (si ce n'est l'absence du salarié parti en formation et non remplacé...) »

D'un point de vue financier, jusque là tout va bien... **mais l'intérêt du plan de formation ne réside pas seulement dans l'optimisation de l'enveloppe financière mais aussi dans le développement des compétences nécessaires au projet de l'association.**

Au delà du recueil des besoins que mène le responsable des ressources humaines, il est **opportun** que ce dernier **croise les orientations et objectifs de l'association** formulés pour plusieurs années **avec les compétences des salariés**. Les rapprocher permet une **lecture stratégique du développement social de l'association**.

Les questions à se poser peuvent être les suivantes : *de quelles compétences vais-je avoir besoin pour atteindre les objectifs du projet social ? Les compétences du personnel actuel seront-elles suffisantes ? Quelles sont les compétences incontournables pour assurer un développement intéressant de mon centre social en accord avec son environnement ?*

Communiqué GPS

Le service GPS'Actifs est opérationnel.

Si vous éprouvez des difficultés qui perturbent votre activité ou bien vous êtes à une étape importante de votre parcours militant ou professionnel, vous pouvez bénéficier de séances d'écoute et d'accompagnement. Ces séances sont réalisées à titre **personnel et confidentiel**, par des **professionnels externes, neutres et indépendants**; Ils vous aideront à prendre du recul, faire le point, prendre les bonnes dispositions....

Le service est soutenu par Chorum dans sa phase d'expérimentation. Ainsi si vous souhaitez en bénéficier, il ne vous coûtera que 5 à 10% du prix pour les salariés et il est totalement pris en charge financièrement pour les bénévoles.

Si vous souhaitez bénéficier de ce service, il vous suffit d'appeler GPS au **02 40 73 19 34** pour un premier contact.

Pour tous renseignements sur le service, vous pouvez contacter Noëlle Moreau, fédération de Loire-Atlantique, au **02 28 07 23 78**

Le **plan de formation** est l'expression d'un **volet du développement social de l'association**, il n'est pas seulement une construction financière mais **une visée stratégique**.

Rappelons que certaines étapes légales sont nécessaires telles que la **consultation des instances** représentatives du personnel (si elles existent). Le document nommé « plan de formation » fourni par le SNAECSO doit être renseigné et lui être renvoyé au mois de décembre.

Deux journées d'information et conseil sur le plan de formation sont organisées en **Pays de la Loire**, elles auront lieu **les 6 et 16 octobre**, seront animées par Noëlle Moreau, chef de projet régional formation pour la branche et Corine Bélier, conseillère formation à Habitat Formation.

Infos auprès de Noëlle Moreau / Tel : 02 28 07 23 78

Fenêtre ouverte sur le projet régional formation :

Veille – Projet – Évaluation : une formation-action qui produit des outils

La branche professionnelle des centres sociaux, associations de développement social local et d'accueil de la petite enfance, a réalisé une étude en 2005 dans les Pays de la Loire sur les enjeux du développement des compétences des salariés. Plusieurs propositions s'en sont dégagées dont la mise en œuvre d'une formation action visant à outiller les professionnels et bénévoles des centres sociaux dans leur approche systémique. Imaginons que le centre social soit un système, autrement dit une construction sociale composée d'acteurs en interactions réunis autour du projet social qui définit des objectifs communs. Tout système vivant a besoin de nourriture pour vivre et produit quelque chose. Ce dont le centre social se nourrit se nomme les intrants et nécessite une démarche de veille, les extrants désignent ce que le centre social produit et requiert l'évaluation des valeurs ajoutées.

Ainsi, trois groupes de professionnels et bénévoles se sont formés dans le but de concevoir des outils de modélisation des démarches de veille, d'évaluation et de conception de projet associatif social.



Ces outils ont pour objectifs de répondre aux questions suivantes : que faut-il faire pour mettre en œuvre une veille, quels sont les éléments incontournables qui nourrissent le fonctionnement de notre centre social ? Quelles sont les étapes de la conception d'un projet associatif social, ses contenus ? Comment allons-nous évaluer nos actions, ses effets et impacts ?

Plusieurs de ces outils ont été élaborés et sont en cours d'expérimentation dans certains centres sociaux qui se sont portés volontaires. Nous sommes actuellement dans l'attente de leurs retours. Nous finaliserons ces outils à la fin de cette année et serons en mesure de les diffuser ensuite auprès de l'ensemble des centres sociaux ligériens. Nous envisagerons également les conditions de leurs diffusions pour les associations des autres régions.

Vous avez dit « Culture commune » ?

La professionnalité des équipes se construit grâce aux compétences, méthodes et outils mis en œuvre dans les pratiques, associés aux valeurs qui traversent nos associations, donnant ainsi le sens à l'action. En d'autres termes, les compétences mises en œuvre dans les centres sociaux par les professionnels comme les bénévoles sont déterminées par une histoire, des concepts, des mouvements, une construction sociale qui fait de nous ce que nous sommes aujourd'hui, qui conditionne notre identité.

Si certains d'entre nous savent parler de la culture des centres sociaux, tout le monde ne partage pas la même capacité. Du coup, suite à l'étude réalisée en 2005, la branche professionnelle met en place une formation portée sur la culture commune des centres sociaux.

Des groupes de professionnels et bénévoles se sont réunis en 2007 et 2008 afin de construire un contenu, synthétisé et abondé par Philippe Labbé, sociologue. A ce jour, le contenu de cette formation qui se déroulerait sur une journée est finalisé. Une formation de formateurs doit se mettre en place en début d'année 2009 et offrira aux apprenants les contenus et méthodes ad hoc pour intervenir sur la thématique de la culture commune. Il reste à envisager avec la Branche et l'État les conditions de financement de ces actions de formation...

Dialogue social

Le Groupe de Réflexion et d'Orientation de la Formation en Pays de La Loire (prononcé GROF) réfléchi à la mise en place d'une action de formation en faveur des délégués du personnel des structures de la branche professionnelle.

Après deux entrevues avec certains d'entre eux, il nous a été possible de dégager des objectifs de formation et des contenus tels que les rôles et missions du Délégué du Personnel, son champ d'action, ses limites, les partenaires, la convention collective en s'appuyant sur des cas pratiques.

La faisabilité de cette action de formation est à l'étude afin de la proposer à l'ensemble des délégués pour 2009.

Noëlle Moreau, chef de projet

Pour une identité fédérale :

En Vendée !



Le samedi 28 Juin 2008, lors de leur journée départementale à Talmont Saint-Hilaire, les administrateurs des 8 centres sociaux fédérés ont réaffirmé leur volonté de conforter le fédéralisme en Vendée et de s'engager dans une démarche de construction d'une identité fédérale départementale.

A ce jour, ce sont 8 centres sociaux qui sont adhérents à la fédération des centres sociaux de Maine et Loire/Vendée/Mayenne sur 17 structures existantes en Vendée. 3 nouveaux centres ont adhéré depuis 2 ans : l'ODASS à Fontenay le Comte, le CST à Talmont Saint-Hilaire et la maison de quartier des Pyramides à la Roche sur Yon. Le centre municipal de Noirmoutier vient de demander un dossier d'adhésion. Et de nouveaux centres sont en perspective de création sur différents sites du département.

La fédération 49/85/53 est conventionnée avec la CAF de Vendée, qui finance une mission d'accompagnement au renouvellement des projets et à la création de nouveaux centres. L'évaluation de cette convention s'avère très positive tant au niveau technique, qu'au niveau politique. Mais la fédération est également reconnue par d'autres partenaires comme la DDJS, la DDASS, le CEAS, des collectivités locales qui sollicitent de plus en plus des avis, des prestations...



Pour tracer les sillons de l'avenir !!!

Par ailleurs, les administrateurs des centres sociaux adhérents souhaitent se mobiliser essentiellement sur la spécificité des problématiques locales et départementales, tout en restant en lien avec les préoccupations et les objectifs régionaux et nationaux. Ils considèrent que les déplacements sur le Maine et Loire se révèlent souvent contraignants et de nature à diminuer l'implication des administrateurs. Or, le réseau fédéral vendéen a besoin de toutes les ressources potentiellement existantes pour conforter sa dynamique de d'implantation et de développement.

Aujourd'hui, la compétence technique de la fédération est largement reconnue, tant en interne qu'en externe. Par contre, il nous appartient d'intensifier la dimension politique du projet et d'assurer davantage le portage associatif. En effet, la fédération ne peut se résumer à son seul chargé de mission et doit faire la preuve de son

poids politique au travers d'une participation plus intense et plus active de ses administrateurs et de ses professionnels.

En cette période de rentrée, les centres sociaux de Vendée délibèrent lors de leurs Conseils d'Administration pour se prononcer ou non sur cette perspective de fédération des centres sociaux dans le département. Et le bureau fédéral réuni en Juillet 2008 a donné son accord sur le processus suivant :

Jusqu'en Octobre 2008 :

Validation par les instances de la fédération 49/85/53 de cette intention.
Délibération dans les centres en vue de l'adoption du principe de création d'une identité fédérale vendéenne.
Désignation de deux représentants par centre, si possible un administrateur et un professionnel

25 Octobre 2008 :

Création d'un comité départemental.
Election d'un bureau, désignation des représentations
Rédaction d'un règlement intérieur

2008/2009 :

Phase d'expérimentation sur le département de la Vendée
Articulation avec la fédération 49/85/53 sur les questions budgétaires, d'organisation des équipes professionnelles, de la mutualisation des moyens...
Demande d'accompagnement par la FCSF

Septembre 2009 :

Création d'une association de préfiguration

Entre 2010 et 2012 :

Création d'une fédération de plein exercice,

Vie fédérale, vie des sites en Maine et Loire

Site Mauges, Site Cac

Site Mauges

Lors de la dernière assemblée générale de la Mission Locale du Choletais en date du 12 juin 2008, les salariés de la MLC sont intervenus collectivement pour exprimer leurs inquiétudes.

Leur choix d'informer et de sensibiliser l'opinion sur les difficultés rencontrées par le réseau des missions locales est en ligne directe avec les inquiétudes de la Mission Locale du Choletais et de nombreuses associations d'insertion des publics demandeurs d'emploi.

Le conseil d'administration de la MLC du 18 septembre 2008 a adopté :

- Le plan de licenciement de 4 salariés plus une fin de contrat CDD, afin de diminuer les charges annuelles de personnel pour un montant de 147 000 euros,
- La réduction de la dotation des structures relais notamment les centres sociaux des Mauges et le Centre Social Horizon à Cholet pour un montant de 27 000 euros.

Quelle sera la capacité de la Mission Locale du Choletais à pouvoir assurer la même qualité de service auprès du public des 16-25 ans accueillis sur tout le territoire de l'arrondissement de Cholet ?

C'est à cette question que les centres sociaux concernés se doivent de réfléchir pour les 16-25 ans tout comme ils le font pour les + de 26 ans dans le contexte actuel que nous connaissons.

Site CAC - « Dynamique de réseau et travail associé »

Lors du premier semestre 2008, les administrateurs et directeurs des centres sociaux et socio-culturels fédérés agissant sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Choletais ont travaillé ensemble un diagnostic pour envisager des actions en commun. Cette démarche se situait dans la double perspective du renouvellement des projets sociaux et du renouvellement de la convention cadre.

A la suite de trois rencontres qui ont favorisé les discussions, la réflexion, la connaissance mutuelle des problématiques de chacun des territoires d'intervention, les administrateurs ont défini les préoccupations qui leurs semblent important à travailler pour les quatre prochaines années. Ont été ainsi été retenus les axes suivants :

- L'insertion sociale et professionnelle
- L'accueil et la formation des administrateurs pour (développer la capacité d'agir)
- L'accès à la culture autour de la fracture numérique et de la culture dans les centres sociaux et socio-culturels
- Le vieillissement
- L'échange sur la fonction employeur pour mieux assumer les responsabilités de l'administrateur associatif
- Les (Centres) Accueils de Loisirs
- La fonction Veille
- L'adaptation du centre social à son environnement
- La coordination inter associative (appui conseil aux associations, PLAIA)

Ce travail a facilité la coopération entre les centres et permet de développer une démarche cohérente sur le territoire de la CAC.

Un nouveau questionnaire va permettre à chaque centre social de porter le projet commun sur le territoire de la communauté d'agglomération. En effet, depuis septembre, la convention cadre qui avait été conçue en 2005, dans une démarche de compréhension mutuelle des enjeux d'un territoire et l'autonomie de chacun des partenaires est réinterrogée du fait de la posture personnelle du nouvel élu en charge de la compétence centres sociaux au sein de la commission sociale de la CAC.

(affaire à suivre...)

Vieillesse des populations

Rôle et à la place des centres sociaux

Le 28 mars 2008, 35 bénévoles et professionnels de 12 centres sociaux se sont donné rendez-vous au Centre Socio-Culturel La Giraudière à la Pommeraye pour réfléchir au rôle et à la place des centres sociaux face aux enjeux du vieillissement des populations sur leurs territoires.

Il s'agissait par cette journée de se construire « une culture commune ».

Pour ce faire, 3 témoignages ont été présentés. Ceux-ci mettaient en adéquation besoins repérés et réponses proposées :

- L'aide aux devoirs et la place des retraités dans ce service au Centre Social le Planty à Cholet
- Le transport solidaire sur le territoire du Centre Social Intercommunal de la Région de Saint Georges sur Loire
- La création et la labellisation d'un Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique (CLIC) dans les centres sociaux des Mauges

Des ces témoignages et des échanges en ateliers a clairement émergé l'existence de partenariat diversifiés au niveau local. Ces partenariats appellent à faire des pas supplémentaires en terme de diagnostic partagé.

C'est par exemple le choix fait par le Centre Social Intercommunal Ocsigène qui dans son projet – action « solidarité et intergénération » pour 2009-2012 explicite diagnostic et constats :

« Nous l'avons vu dans le diagnostic, le vieillissement de la population se pose. Quelle place ont les nouveaux retraités ? Souvent en forme, ils sont demandeurs d'activités autres que celles offertes par les Clubs. Quelle place pour les grands-? Dans les actions en faveur de la parentalité la question de la place des grands-parents apparaît comme reliant les enfants à une histoire et à des valeurs. Quel accompagnement des personnes âgées dans leur vieillissement physique parents et psychologique et leur solitude ? Si ce n'est pas toujours du ressort direct du centre social, la question se pose en partenariat avec les structures existantes d'accueil de personnes âgées et les associations d'aide à domicile (ADMR).

La question des + de 50 ans est posée au sein du groupe des centres sociaux fédérés de la Communauté d'Agglomération du Choletais. Chez nous peu de retraités sont impliqués dans le centre social, sinon dans Dépann'Mômes, mais des personnes nous sollicitent pour entreprendre des choses avec elles...

Lors d'un conseil d'administration sur le projet social, un débat s'est engagé sur la perception que nous avons des + de 50 ans et de leurs problématiques : de qui parle-t-on ? Des personnes de + de 50 ans en activité ou en recherche de travail ? Des grands-parents ou des jeunes retraités ? Des anciens ou des retraités pauvres ? Des personnes vieillissantes et en perte d'autonomie ? De leurs loisirs ? Comment on les nomme ?

La question est celle de la place de chacun, quelque soit son âge, avec ses compétences et ses capacités de citoyen dans la gestion de la cité et de la société. La question est celle du lien entre toutes les générations, de leur vivre ensemble et de leur agir ensemble. La question est celle du contrat social pluri générationnel sur le territoire. »

L'identification des partenaires (ADMR, CLIC, MSA, Circonscription Conseil Général, SSIAD, Offices et Clubs de personnes retraitées) est importante afin de les associer dans la création d'un groupe de travail, ou d'une commission, émanant du centre social.

Bourse d'emploi

Les opportunités d'emploi du réseau

Le centre social associatif « Val Mauges » du canton de St Florent le Vieil (11 communes) recrute un directeur (H/F).

Profil: Formation supérieure, DEFA (ou équivalent), connaissance des centres sociaux en milieu rural, vie associative et politiques contractuelles - Expérience similaire réussie - Compétences gestion de budgets et RH.

Conditions : CDI plein temps - CCN SNAECSO

Échéances : Poste à pourvoir en décembre 2008.

Candidature avant le 30 octobre auprès du Président du Centre Social Val Mauges - Place du Bourg Davy - 49620 – La Pommeraye

Agenda du réseau

Les dates à retenir

■ Mercredi	1 oct. ____	09:00 ____	Conférence Assemblée Nationale
■ Vendredi	3 oct. ____	09:00 ____	Interfédération Pays de la Loire - en Vendée
■ Lundi	6 oct. ____	09:00 ____	Site CAC Directeur - CS Le Verger
■ Mardi	7 oct. ____	18:30 ____	Site CAC
■ Vendredi	10 oct. ____	14:00 ____	C° Insertion Développement - CS Chemillois
■ Lundi	13 oct. ____	14:00 ____	Snaecso - Rencontre Info - CS Chemillé
■ Vendredi	17 oct. ____	09:00 ____	Groupe communication - siège 49
■ Lundi	20 oct. ____	18:00 ____	C° Adhésion reconnaissance - CS Pasteur
■ Mardi	21 oct. ____	14:00 ____	Groupe Référents famille – Jallais
■ Jeudi	6 nov. ____	18 :00 ____	Conseil d'administration fédéral – CS Chemillois
■ du Lundi 17 au Vendredi 28 nov.			Campagne de communication : <i>Les centres sociaux et l'insertion : de l'utilité, de la proximité avec des acteurs présents et engagés</i>
■ Jeudi	27 nov. ____	17:30 ____	Soirée débat entre les acteurs de l'insertion – CS Chemillois
■ Mercredi	3 déc. ____	19:00 ____	Conseil d'administration fédéral

Colloques – rencontres - séminaires

Des rendez-vous

Rencontre régionale des Juniors Associations

Les 18 et 19 octobre 2008 à Nantes



La Ligue de l'enseignement et ses partenaires organisent 2 jours de rencontres et d'échanges pour les Juniors Associations des Pays de la Loire. Vous agissez dans une JA, dans votre établissement scolaire, dans votre commune, dans votre quartier... Venez avec vos idées et votre énergie !

Pour vous inscrire et obtenir plus d'informations sur le connectez vous au site : <http://www.juniorassociation.org/>

Communauté de communes et centre social

Quels partenariat et complémentarité entre le projet du centre social et l'initiative publique au profit de la vie sociale du territoire ?

Mairie-conseils en partenariat avec la Caisse des Dépôts, la CNAF et la FCSF organise une journée d'information et d'échanges le **mardi 14 octobre 2008 de 9h30 à 17h à Paris**

Au programme : Histoire et place des centres sociaux en milieu rural – La fonction d'animation globale : la spécificité des centres sociaux – La participation des habitants : injonction ou finalité ? – Développement social local : quelle contribution des centres sociaux ? – Table ronde « entre la communauté de communes et l'acteur collectif que constitue le centre social, comment œuvrer pour un devenir commun pour la vie sociale des territoires ? »